

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-248400285-20251023-2025-096-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/11/2025

Publication : 03/11/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 23 octobre 2025

Date de convocation : 14 octobre 2025
Date d'affichage : 14 octobre 2025

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 27
Nombre de voix exprimé : 36

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois octobre,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la commune de La Bastideonne, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRONOVITCH, Président,

Objet de la délibération n°2025-096
Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Rapporteur : Robert TCHOBDRONOVITCH

Présents :

Robert TCHOBDRONOVITCH, Geneviève JEAN, Jean-Marc BRABANT, Catherine SERRA, Karine MOURET, Rose-Marie DUMONTIER, Jacques NATTA, Séverine MAUGAN-CURNIER, Emma LEON, Alain GOUIRAND, Joëlle RICHAUD, Eve MAUREL, Jean-Louis ROBERT, Alain DE VILLEBONNE, Mylène GARCIN, Marc DUVAL, Valérie GRANGE, Samantha KHALIZOFF, Alain GUEYDON, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Luc BOREL, Romain BRETTE, Mariane DOMEIZEL, Franck LAROCHE, Richard ROUZET, Jean-Paul GROUILLER, Serge ROBIN.

Procurations :

Géraud DE SABRAN PONTEVES donne procuration à Mylène GARCIN,
Josiane PANATTONI donne procuration à Jacques NATTA,
Gregory RISBOURG donne procuration à Geneviève JEAN,
Marc JAUBERT donne procuration à Valérie GRANGE,
François BONNET donne procuration à Alain GOUIRAND,
Nicolas SALERNO donne procuration à Séverine MAUGAN-CURNIER,
Nathalie LEBOUC donne procuration à Joëlle RICHAUD,
Bernadette VITALE donne procuration à Robert TCHOBDRONOVITCH,
Josianne MAURIN donne procuration à Jean-Louis ROBERT

Absents et excusés :

Philippe EGG, Emilie BASTIE, Anne-Marie DAUPHIN, Céline ALARCON, Pierre AUBOIS

Monsieur Jacques DECUIGNIERES est nommé secrétaire de séance

Le débat sur les orientations budgétaires, obligatoire pour la communauté de communes Sud Luberon, COTELUB, doit se tenir au sein du conseil communautaire dans les deux mois précédent l'examen du budget.

Il permet aux élus, sur la base du rapport d'orientation budgétaire joint, de débattre sur les tendances budgétaires générales de la collectivité.

Il ne donne pas lieu à un vote mais il doit être pris acte de ce débat par délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et prend acte du présent rapport d'orientation budgétaire

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

Le Secrétaire de séance
Jacques DECUIGNIERES



Le Président
Robert TCHOBDRONOVITCH



The circular stamp contains the following text:
COMMUNAUTE
COULEUSE *
COMMUNES *
SUD LUBERON